

# Greffage des arbres fruitiers sauvages

## Objectifs de la formation

Etre en capacité de pratiquer le greffage des arbres fruitiers sauvages

## Pré-requis

Pas de pré-requis nécessaire

## Déroulé

La formation se déroulera en deux temps.

Lors d'une première partie théorique, il sera abordé les conditions des végétaux, les périodes les plus adaptées et les techniques théoriques de greffes.

Dans un second temps, il y aura une démonstration de greffage et une mise en pratique lors d'un atelier.

Le midi, un repas commun sera tiré du sac.

## Dates, lieux et intervenants

**03 avr 2014**

09:00 - 17:00

Hameau Cloutets  
11190 Sougraigne

Andrew Darlington,  
paysagiste et formateur en permaculture

## Partenaire(s)



## Financeur(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

-

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 26/03/2014

## Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 10€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Responsable de stage : Marion Moulin

aude.po@accueil-paysan.com

Accueil Paysan Aude et P.O.

12 rue des Genêts

11300 Limoux

Repas commun tiré du sac